

**DOSSIER
DE PRESSE**



**AGRICULTURE ET
ALIMENTATION**

© Boutonnet Laurent - Région Occitanie



© Boutonnet Laurent - Région Occitanie



**SALON INTERNATIONAL DE
L'AGRICULTURE 2024 : LA RÉGION
OCCITANIE AUX CÔTÉS DES
AGRICULTEURS, VITICULTEURS,
ÉLÈVEURS ET PÊCHEURS**

Mardi 27 et Mercredi 28 février 2024

© Grimault Emmanuel - Région Occitanie



**La Région
Occitanie**
Pyrénées - Méditerranée

© Tardero Alain - Région Occitanie

SOMMAIRE

ÉDITO	5
<hr/>	
I - FACE À LA DÉTRESSE DU MONDE AGRICOLE, LA RÉGION MONTE AU CRÉNEAU	6
<hr/>	
II - LA RÉGION ACCOMPAGNE AU QUOTIDIEN L'AVENIR DE L'AGRICULTURE	8
A - La Région garantit les emplois agricoles de demain	8
B - La Région aide les agriculteurs, viticulteurs, éleveurs et pêcheurs à mieux vivre et à réussir leur transition écologique	10
C - La Région se mobilise pour valoriser l'excellence de notre agriculture et l'accessibilité des produits régionaux de qualité	12
<hr/>	
III - SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE : LA RÉGION OCCITANIE ENGAGÉE AVEC SES PRODUCTEURS	15
<hr/>	



[EN BREF...]

Les chiffres et infos clés du Salon

- ◇ L'agriculture est le 1^{er} **secteur employeur** d'Occitanie avec **165 000** actifs et **22 milliards** d'euros de CA ;
- ◇ Depuis 2016, la Région Occitanie a su **tripler le budget régional** dédié à l'agriculture, passant de **30 à 90 M€** ;
- ◇ L'Occitanie investit massivement pour l'agriculture, à hauteur de **9 €** par habitant, soit plus du **double** de la moyenne nationale (4€) ;
- ◇ 1^{ère} **région agricole en termes de superficie** avec **65 000** exploitations réparties sur **3,5 millions** d'hectare de surfaces agricoles ;
- ◇ 1^{ère} **région bio de France** : 1 exploitation française bio sur 4 située en Occitanie ;
- ◇ 1^{er} **vignoble mondial** pour les vins sous appellation ;
- ◇ **14 000** produits référencés sous la marque régionale « Sud de France-l'Occitanie » qui compte désormais **2 000** adhérents ;
- ◇ Plus de **250** produits sous signe officiel de la qualité et de l'origine : l'Occitanie se place au rang des premières régions européennes pour le nombre et la diversité de ses productions de qualité ;
- ◇ Plus de **90** appellations AOP ou IGP viticoles ;
- ◇ La pêche en Occitanie représente 10 % de la pêche nationale et 90 % de la pêche méditerranéenne. La conchyliculture en Occitanie regroupe 440 mas dont 95 % autour de l'étang de Thau (34) et représente 10 % de la production nationale ;
- ◇ L'Occitanie est représentée au **60^{ème}** Salon International de l'Agriculture par **134** producteurs et **121** éleveurs régionaux, répartis dans les halls 7 et 1 ;
- ◇ Parmi les **millier** de produits régionaux présentés sur le SIA, **40%** sont référencés sous la marque régionale Sud de France-l'Occitanie ;
- ◇ D'une surface de plus de **2000m²**, le stand de la Région Occitanie est le plus important de toutes les Régions de France cette année.



CAROLE DELGA DISTINGUÉE PAR LE SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE

Le Salon International de l'Agriculture a décidé de « récompenser des femmes et des hommes qui ont donné de leur temps, de leur énergie, de leurs initiatives ou idées au salon en particulier, à l'agriculture en général ». Parmi les 19 récipiendaires de cette médaille - qui sera remise officiellement en avril - la **présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée Carole Delga** a été la **seule personnalité politique distinguée pour l'édition 2024**. Une première pour un.e président.e de Région depuis le retour de cette récompense par le Salon de l'Agriculture en 2022, après 22 ans d'absence. C'est un prix qui vient récompenser l'engagement depuis 2016 de Carole Delga et de la Région Occitanie envers le monde agricole.





ÉDITO

Il est temps de décréter l'urgence agricole et de passer des paroles aux actes

Notre agriculture est traversée depuis plusieurs semaines par l'expression d'une colère ancienne, profonde et légitime. Originaire de ce monde paysan qui se sent stigmatisé, présidente d'une des plus grandes régions agricoles d'Europe, je ne connais que trop le quotidien des agriculteurs, leurs difficultés, et me bats depuis des années pour les faire reconnaître à Paris. **Être présente à leurs côtés, comme chaque année depuis 8 ans, au Salon International de l'Agriculture est indispensable.** Multiplications des normes et règlements, impacts du dérèglement climatique sur les récoltes, concurrence étrangère, épizooties, sans compter la réglementation pour la pêche... La situation est devenue insupportable pour les plus fragiles d'entre eux. Pour ces hommes et ces femmes qui travaillent plus de 70 heures par semaine pour un salaire insuffisant. **Aujourd'hui, le modèle agricole français est trop inégalitaire, il est à bout de souffle. Il est temps de décréter l'urgence agricole et de passer des paroles aux actes.**

A l'échelle de l'Occitanie, les agriculteurs et viticulteurs ont su en quelques années, avec l'accompagnement de la Région et de ses partenaires, transformer profondément leurs méthodes de travail et faire de la transformation agroécologique une réalité. **Depuis 2016, nous avons lancé deux plans pour l'agriculture bio, créé la 1^{ère} foncière agricole régionale de France, mis en place les contrats d'agriculture durable, favorisé une politique de l'installation des jeunes et nouveaux agriculteurs performante...** C'est aussi en Occitanie que nous faisons la preuve qu'un approvisionnement en produits locaux et de qualité est possible à travers **la centrale régionale d'achat Occit'Alim** ou encore notre marque régionale Sud de France-l'Occitanie, véritable outil de développement économique qui permet depuis plus de 15 ans de soutenir les producteurs, viticulteurs et les entreprises de notre territoire.

Ce soutien massif a porté ses fruits : **1^{ère} région bio de France, 1^{ère} région européenne avec 250 produits sous signe officiel de qualité, 1^{er} vignoble mondial pour les vins sous appellations...** Mais quand la 1^{ère} région agricole de France est aussi celle où les agriculteurs vivent le moins bien de leur métier, du fait d'exploitations souvent de petites tailles et familiales, le temps d'un sursaut national et européen est venu.

C'est pourquoi j'alerte le Gouvernement depuis des mois : **il est essentiel de donner un cap avec un discours politique courageux qui affirme que l'on peut concilier agriculture, écologie et justice sociale.** Je porte le fait que l'on peut produire mieux, mais cela nécessite du temps et des moyens : le temps de s'adapter mais aussi de mieux rémunérer la montée en gamme de l'agriculture française. Le gouvernement doit protéger notre agriculture française, en faisant respecter la loi Egalim, et en agissant contre les accords commerciaux internationaux qui la menace, en mettant en place des mesures miroirs imposant les mêmes standards de production pour les produits importés. Il faut, enfin, plus de pouvoir localement pour s'adapter aux spécificités des territoires, comme c'est le cas sur l'eau. Sur ce sujet, la Région a lancé en Occitanie une démarche exemplaire en mettant autour de la table tous les acteurs régionaux de l'eau afin de faire avancer les dossiers et en obtenant la nomination d'un « Monsieur ou Madame Eau ». Pour la pêche, la solution passe par la transformation écologique des navires mais là aussi un soutien financier par la France et l'Europe est indispensable.

Ce n'est qu'au prix d'un effort collectif que nous pourrions redonner de la confiance et de la reconnaissance à nos agriculteurs, viticulteurs, éleveurs et pêcheurs, à nos concitoyens qui travaillent au quotidien pour nous nourrir, tout en assurant notre souveraineté alimentaire.



Carole DELGA

*Présidente de la Région Occitanie
Pyrénées-Méditerranée*

I - FACE À LA DÉTRESSE DU MONDE AGRICOLE, LA RÉGION MONTE AU CRÉNEAU

Depuis mi-janvier, le monde agricole est en crise et a lancé une vaste mobilisation nationale, à l'initiative des agriculteurs d'Occitanie dont le revenu est le plus faible de France et ayant le moins progressé comparé aux autres régions françaises. Le démarrage de la contestation en Occitanie peut s'expliquer par cette inégalité et aussi par les deux grandes crises de marché que traverse la profession et qui concernent le bio et le vin, deux productions dont l'Occitanie est la championne nationale. La région est par ailleurs sujette à de nombreux événements climatiques extrêmes et est également très concernée par les épidémies de grippe aviaires et de MHE.

Face à la détresse du monde agricole, **Carole Delga a été en première ligne de la crise dès les premiers jours**. Elle est rapidement allée à la rencontre des agriculteurs et représentants syndicaux sur les lieux de contestation ou en marge de ses déplacements en Occitanie pour écouter leurs revendications et contribuer aux solutions à apporter.



La Région s'engage à être une vigie de la mise en œuvre des mesures gouvernementales

A la suite du déplacement du Premier ministre, Gabriel Attal, le 26 janvier en Haute-Garonne, et des annonces qu'il a faites, Carole Delga a décidé, en associant les représentants du monde agricole, les services de l'Etat et les collectivités locales, d'inviter l'Etat à un **Comité régional de suivi des engagements pris par le Gouvernement**. L'objectif sera de recenser les enjeux, le calendrier et les revendications non traitées.

Des mesures urgentes pour répondre à la crise agricole et faciliter l'accès à l'eau ont déjà été prises :

▶ Soutien spécifique aux agriculteurs touchés par la maladie hémorragique épizootique (MHE), en fonction des aides attribuées par l'Etat ;

NOUVEAU ▶ Abondement de 22 M€ du Dispositif Unique d'Investissement des Exploitations Agricoles et des CUMA, dont l'enveloppe globale passe de 28 M€ à 50 M€, dont 1,7 M€ de crédits Région supplémentaires ;

NOUVEAU ▶ Mesure exceptionnelle pour les Jeunes Agriculteurs afin d'éviter des retards d'installation : le Pass Exploitation, qui permet de financer les investissements des exploitations, initialement plafonné à 20 000€ de dépenses éligibles, est porté à 100 000€ ;

▶ Mise en œuvre par la Région et les deux sociétés d'aménagement BRL et CACG de nouvelles mesures destinées à baisser les charges financières d'irrigation pour plus de 6 300 agriculteurs et viticulteurs : baisse de facture, fonds exceptionnel de soutien, achat groupé, etc ;

▶ L'obtention de la nomination en région d'un « Monsieur ou Madame Eau », chargé d'accompagner les agriculteurs de la région sur le volet eau et dans la mise en place de solutions adaptées au territoire. Cette nomination fait suite aux **demandes répétées de Carole Delga de la nécessité de créer un tel poste, et notamment en décembre dernier au président de la République Emmanuel Macron, lors de leur dernier échange ;**

▶ Lors de sa rencontre le 22 janvier avec les agriculteurs du Volvestre (Haute-Garonne), la Région a pris l'engagement d'organiser rapidement une réunion de travail sur l'eau associant des représentants des conseils départementaux, des services de l'Etat, des agences de l'eau et de la profession agricole. Cette 1^{ère} réunion, qui s'est tenue le 5 février, a permis d'échanger sur les propositions portées par la Chambre Régionale d'Agriculture ainsi que sur leurs attentes et les difficultés rencontrées en matière de projets hydrauliques agricoles. **30 premiers projets identifiés comme prioritaires pourront faire l'objet d'un soutien régional**, et un travail est mené en parallèle pour lever les obstacles financiers et réglementaires de plus de 40 autres projets. Une nouvelle réunion se tiendra en présence de la présidente de Région fin mars dans la même configuration.



II - LA RÉGION ACCOMPAGNE AU QUOTIDIEN L'AVENIR DE L'AGRICULTURE

Secteur économique clé, l'agriculture doit notamment faire face à de nombreuses contraintes, tant sur le volet climatique que sur le volet économique et normatif. Depuis 2016, la Région Occitanie a su tripler (de 30 à 90 M€) le budget dédié à l'agriculture pour permettre aux agriculteurs de mieux vivre, d'adapter leurs méthodes de travail et leurs outils de production.



A - LA RÉGION GARANTIT LES EMPLOIS AGRICOLES DE DEMAIN

Dans les dix ans à venir, près de la moitié des agriculteurs vont prendre leur retraite. Le renouvellement des générations est un enjeu prioritaire.

En 2023, la Région Occitanie a lancé un nouveau plan pour l'installation et la transmission des exploitations, d'un montant de 190 M€ sur 5 ans soit 38 M€ par an. L'agriculture régionale tire sa spécificité, de la diversité de ses modes de production. Pour garantir la pérennité de ce modèle, la Région a étoffé sa boîte à outils pour soutenir la pluralité des installations en agriculture en complément de la dotation Jeune Agriculteur (DJA) qui reste un outil central (jusqu'à 38 000€ d'aides), la Région accompagne les installations après 40 ans via la dotation Nouvel Agriculteur (DNA), d'un montant maximum de 11 500€.

Par ailleurs, une aide forfaitaire permet aux futurs cédants de financer un état des lieux, un diagnostic, élaborer un plan d'actions et/ou réaliser un suivi pré-transmission. Cette aide, opérationnelle depuis janvier, concerne particulièrement les agriculteurs en fin d'activité mais est également ouverte à ceux

qui souhaitent s'engager dans une reconversion professionnelle.

La Région Occitanie propose jusqu'à

2000€

de bonus pour l'installation des agricultrices et la féminisation des métiers de l'agriculture. Une première en France. Ce bonus s'ajoute à la dotation Jeune Agriculteur (DJA) ou à la dotation Nouvel Agriculteur (DNA).

La Région continue de déployer les aides et dispositifs existants dédiés aux jeunes et nouveaux agriculteurs, notamment la garantie d'emprunt FOSTER, le Revenu Ecologique Jeune - une aide jusqu'à 1 000€ pour les 18-29 ans - la foncière agricole d'Occitanie pour faciliter l'accès au foncier (voir encadré ci-après) ou encore le contrat emploi formation installation (CEFI) qui permet de financer une période de stage sur une exploitation à reprendre durant la phase d'installation.



[POINT D'ÉTAPE]

Le succès de la 1^{ère} foncière agricole régionale

En 2022, la Région a créé la **première foncière agricole régionale de France** pour **faciliter l'acquisition de foncier agricole** en se portant acquéreur du terrain agricole, permettant ainsi au producteur de prioriser les investissements matériels. La foncière agricole achète le foncier à la place d'un agriculteur qui s'installe, et porte ce foncier pendant une durée de 4 à 9 ans maximum. L'agriculteur est alors locataire pendant la durée de portage et achète son foncier à la fin de la durée de portage. Depuis son démarrage en juin 2022, la foncière agricole régionale est un succès :

- ◇ **9 dossiers de portage concernant 11 agriculteurs** ont été validés sur l'ensemble du territoire régional ;
- ◇ **Installation de 9 jeunes** et confortation de l'installation de 2 jeunes supplémentaires ;
- ◇ Portages majoritairement sur les **filières d'élevage (7/9)**, un en grandes cultures et un sur la filière viticole dans l'Hérault ;
- ◇ Près de **300 ha de foncier porté par la Foncière agricole d'Occitanie** ;
- ◇ **Montant moyen d'acquisition de 120 000€** ;
- ◇ Durée de portage moyen de **6 ans** ;
- ◇ Investissement de près d'**1,25 M€** qui a permis un investissement total sur les exploitations de plus de **2,8 M€**.



© Arcangeli Léo - Région Occitanie



LA RÉGION SIMPLIFIE SES AIDES À DESTINATION DES AGRICULTEURS

La Région a fait de la simplification de ses dispositifs d'aide un enjeu prioritaire de la mise en œuvre en Occitanie de la nouvelle PAC 2023-2027, pour les mesures dont elle a la charge :

- le soutien aux **investissements dans les exploitations agricoles**, qui faisait l'objet de 32 dispositifs lors de la période 2014-2022, est dorénavant regroupé dans **3 dispositifs** ;
- le soutien à l'**installation des jeunes agriculteurs** (dotation jeunes agriculteurs - DJA), dont les **modalités de mise en œuvre ont été fortement allégées** : suppression du contrôle mi-parcours, diminution des pièces à fournir, possibilité de faire évoluer son projet sans nécessité de documents administratifs préalables. Par ailleurs, le projet d'installation est dorénavant vérifié sur l'atteinte du résultat et non le respect des moyens.

Ces simplifications concrètes ont des impacts sur la réduction des délais de gestion et sur le coût administratif pour les agriculteurs.

B - LA RÉGION AIDE LES AGRICULTEURS, VITICULTEURS, ÉLEVEURS ET PÊCHEURS À MIEUX VIVRE ET À RÉUSSIR LEUR TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Au-delà des aides exceptionnelles à la suite d'épisodes de gel, grêle ou de sécheresse, la Région Occitanie soutient **l'adaptation des pratiques, que ce soit en matière de productions ou de gestion de l'eau** :

► **EAU** : Action volontariste de la Région dans **l'hydraulique et l'irrigation**, que ce soit pour l'extension des réseaux, l'économie d'eau et la gestion qualitative des ressources en eau. A ce titre, ce sont plus de **118 M€ d'aides qui ont été versées sur les 5 dernières années**. En février, la Région Occitanie s'est par ailleurs engagée à tenir des réunions de travail autour de l'eau agricole organisée avec les agriculteurs et professionnels du secteur avec pour objectif de **concrétiser une trentaine de projets hydrauliques dans le territoire**.

► **AGRICULTURE DURABLE** : Accompagner la transition avec le **Contrat agriculture durable**. Il permet aux agriculteurs de bénéficier d'un accompagnement personnalisé de la part des structures retenues par la Région (chambre d'agriculture, structures de conseil et d'accompagnement, coopératives et entreprises...) pour **définir et sécuriser un projet de transition agroécologique à 5 ans**. Après une phase d'expérimentation, ces contrats sont en cours

de déploiement sur le territoire avec l'appui de 59 structures accompagnatrices labélisées et plus de 230 conseillers formés.

► **VITICULTURE** : Soutenir la recherche et l'expérimentation à travers l'enjeu majeur des **cépages résistants** aux principales maladies et à la sécheresse. Cet accompagnement se traduit chaque année par une aide de **plus de 300 000 €** pour faire avancer les essais et en faire bénéficier l'ensemble de la filière. Les enjeux de transition agroécologique sont aussi au cœur du futur contrat de filière viticole (voir page 12).

► **ÉLEVAGE** : Encourager et accompagner l'évolution de la filière de l'élevage, avec une **nouvelle mesure agroenvironnementale et climatique (MAEC)**, baptisée « **Transition de pratiques** » représentant un **investissement de 21 M€**. Très concrètement les exploitations peuvent bénéficier d'une aide de **18 000€** sur 5 ans afin d'améliorer leur autonomie protéique et de soutenir un changement de pratiques agricoles vers des systèmes plus durables en accompagnant les surcoûts et manques à gagner liés à cette transition.



© Grimault Emmanuel - Région Occitanie

AGRITOURISME : UN COMPLÉMENT DE REVENUS POUR LES AGRICULTEURS

La diversification est plus que jamais une voie vers la durabilité agricole pour la Région qui souhaite **faire de l'Occitanie la 1^{ère} région agritouristique de France**.

Selon une enquête réalisée par le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs en partenariat avec la Région, l'agritourisme représente plus d'un cinquième du chiffre d'affaires pour 60% des agriculteurs la pratiquant. Pour 75% des agriculteurs, c'est le complément de revenu qui importe, et pour 50% cette activité leur permet de maintenir du lien social. En octobre 2024, les Assises seront l'occasion pour la Région de présenter un **centre de ressources régional dédié à l'agritourisme**.

1^{ère} région bio de France, l'Occitanie mise sur la filière

Afin de poursuivre l'accompagnement de la Région pour la filière bio, dans un contexte de croissance ralentie, de difficultés liées à la crise énergétique et de possibles déconversions, **la Région a adopté en septembre son nouveau Plan Bio 2023-2027** construit en partenariat avec l'Etat, les Agences de l'Eau Adour-Garonne et Rhône-Méditerranée-Corse et INTERBIO Occitanie.

L'objectif de ce plan ambitieux, pour lequel la Région mobilise **un budget de plus de 134 M€ sur la période 2023-2027**, est de soutenir, à travers des actions concrètes, les producteurs régionaux impactés par la conjoncture actuelle. Parmi les nouvelles mesures phares, la Région a lancé en septembre **la semaine de l'agriculture bio en Occitanie** pour favoriser l'achat bio et local. Cette action sera reconduite en 2024.

L'approvisionnement en produits biologiques et locaux est également développé dans les cantines des lycées, sans augmenter le coût via un mécanisme de bonus.

En 2024, la Région va **intensifier son soutien à la communication autour de l'agriculture bio** avec pour objectif de relancer la consommation bio ainsi que son soutien aux filières.

Q ZOOM SUR...

LE SOUTIEN DE LA RÉGION OCCITANIE AUX PÊCHEURS

Face à la crise de la pêche, la Région **accompagne la filière à hauteur de 6 M€ par an dans la perspective de mobiliser 31 M€ à l'horizon 2027**. Dans quelques semaines la Région signera avec l'Etat et les représentants de la pêche d'Occitanie le **1^{er} contrat de filière pêche en France**, fruit d'un travail intense autour des enjeux de décarbonation des navires, de connaissance scientifique et d'évolution des règles européennes, de modernisation des équipements portuaires, de valorisation des produits, de formation et d'attractivité du métier...

Le 1^{er} contrat de filière avec la conchyliculture a déjà 3 ans et porte ses fruits avec **plus de 5 M€ investis dans 110 projets, une coopérative ainsi qu'une unité Installation Transmission créées**. Une nouvelle phase de ce contrat de filière 2024 - 2029 sera lancée au Salon de l'Agriculture dont les projets phares sont une éclosérie / nurserie ; un site de mise à l'abri des coquillages, le déploiement de filières en mer ; la préservation du foncier pour la conchyliculture ainsi que le renouvellement des générations sont également au cœur de ce nouveau contrat.



© Arcangeli Leo - Région Occitanie

C - LA RÉGION SE MOBILISE POUR VALORISER L'EXCELLENCE DE NOTRE AGRICULTURE ET L'ACCESSIBILITÉ DES PRODUITS RÉGIONAUX DE QUALITÉ

Sud de France-l'Occitanie : l'excellence régionale pour les consommateurs

Créée en 2006 par la Région, Sud de France-l'Occitanie est **la marque régionale des produits d'Occitanie**. Elle réunit sous une même bannière les produits issus des secteurs agricoles, viticoles et agroalimentaires en pariant sur une stratégie commerciale de promotion collective aux niveaux local, national et international. A ce jour : **près de 14 000 produits et près de 2 000 entreprises**.

Gage d'un achat local, Sud de France-l'Occitanie permet au consommateur d'identifier clairement les produits du territoire régional, et fait rayonner les produits régionaux, les producteurs et leur savoir-faire d'exception bien au-delà des frontières de l'Occitanie.

Parmi les 134 exposants et plus d'un millier de produits régionaux présents au Salon International de l'Agriculture cette année, **40% sont référencés sous la marque régionale Sud de France-l'Occitanie**.

L'INFO EN +

ILS ONT REJOINT SUD DE FRANCE-L'OCCITANIE RÉCEMMENT :



- Brasserie Caporal (31) : bières
- Safran La Nadalle (46) : produits à base de safran
- Terre de biscuits (31) : madeleines
- Riquecoop canard tradition (32) : produits à base de canard
- Domaine Les Anges de Bacchus (34) : vin
- Laiterie Blanca (31) : fromages
- La p'tite ferme (82) : glaces fermières

LA RÉGION OCCITANIE GARANTIT LA NOTORIÉTÉ ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA MARQUE SUD DE FRANCE-L'OCCITANIE

Le ministre de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire Marc Fesneau a annoncé aux interprofessions viticoles d'Occitanie sa décision de retirer d'ici la récolte 2025, la mention « Sud de France » sur l'étiquetage des bouteilles de vin, la jugeant « non réglementaire ».

La Région s'engage à poursuivre avec force la promotion de ses vins dans le cadre de la marque Sud de France-l'Occitanie. Aussi, la Région Occitanie travaille actuellement en étroite collaboration avec les professionnels de la filière afin de **créer un nouvel identifiant puissant qui permettrait de soutenir la commercialisation des vins du territoire, sur l'ensemble des marchés**. Toutes les actions de promotion des productions régionales sont par ailleurs maintenues.

LA RÉGION AUX CÔTÉS DE SES VITICULTEURS

La Région souhaite répondre aujourd'hui avec les professionnels de la filière viticole aux enjeux auxquels ils sont confrontés : impacts du changement climatique, aléas des marchés, baisse de la consommation, concurrence mondiale...

Sous l'égide de la Chambre Régionale d'Agriculture, et avec les Vignerons Indépendants d'Occitanie, la coopération viticole, la fédération du négoce (UEVM) et les interprofessions, **la Région va finaliser un contrat de filière viticole comprenant des actions concrètes et opérationnelles et qui sera doté de 5 M€**.



© Emmanuel Grimault - Région Occitanie

Soutien à la souveraineté alimentaire pour l'ensemble du territoire

La Région Occitanie est soucieuse de garantir à tous l'accès à une alimentation locale et de qualité. Pour cela, la collectivité a lancé depuis plusieurs années une **place de marché digitale « Occit'Alim »** qui vise à **simplifier et accroître l'approvisionnement en produits locaux, de qualité et bio en restauration collective**. Aujourd'hui, Occit'Alim compte **140 lycées adhérents ; plus de 2 000 produits** dont plus de 50% sous labels et 40% en bio sont accessibles via la plateforme, pour plus de 100 fournisseurs régionaux. Depuis sa création, Occit'Alim a généré **plus d'1,3 M€ de chiffre d'affaires pour ses fournisseurs**, apportant un réel appui aux filières agricoles locales de qualité.

Désormais, Occit'Alim est en cours de déploiement vers d'autres types d'acheteurs à travers **la création en 2024 d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP)**. Ce groupement vise à faciliter la mutualisation des achats de l'ensemble des membres sur le territoire régional tout en constituant un levier de développement des filières locales et durables.



[RETOUR SUR...]

Occit'Alim : la Région Occitanie récompensée par l'ONG Max Havelaar

L'ONG Max Havelaar a dévoilé fin 2023 ses premiers Trophées « Fairtile, l'initiative pour une commande publique équitable » afin de distinguer les initiatives les plus performantes permettant de mettre en place, sur les territoires, une alimentation plus vertueuse. La Région Occitanie a reçu le **Trophée du Meilleur Espoir** dans la catégorie « Démarche territoriale de juste rémunération », saluant ainsi la mise en place par la Région de la place de marché digitale Occit'Alim.



© Darnaud Antoine - Région Occitanie

L'INFO EN

Pour tendre vers l'objectif qu'elle s'est fixée de **75% de produits locaux et bio** servis dans les cantines des lycées, la Région met également en place, en 2024, le label « **Cant'Occ, les cantines pour demain** ». L'objectif ? **Inciter et récompenser les efforts et les actions menées par les établissements pour transformer leurs pratiques.**

« Bien Manger Pour Tous » : la Région renouvelle et étend l'opération de solidarité alimentaire aux jeunes en difficulté

La Région poursuit le déploiement de l'opération à tous les jeunes en situation de précarité, étudiants mais également les jeunes accompagnés par les Missions Locales et les élèves des Écoles de la 2^{ème} chance.

Sur le terrain, et en partenariat avec des associations d'aide alimentaire locales, des animations sont organisées dans des cuisines collectives ou des restaurants où les jeunes apprennent à préparer des recettes simples, bonnes pour la santé et bon marché, à base de produits régionaux, tout en étant encadrés par des formateurs qualifiés. Plusieurs animations ont ainsi eu lieu fin 2023 en Ariège, en Aveyron et en Haute-Garonne. Au total, 240 jeunes ont participé aux cours de cuisine et ont permis de servir des repas à 300 personnes en situation de précarité.

De nouvelles opérations seront organisées courant 2024 sur le même modèle, dans l'Hérault, les Pyrénées-Orientales, le Lot et l'Aude.



© Arcangeli Léo - Région Occitanie

III - SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE : LA RÉGION ENGAGÉE AVEC SES PRODUCTEURS

Comme chaque année, la Région Occitanie a tenu à être présente au Salon International de l'Agriculture pour réaffirmer son engagement auprès des agriculteurs, viticulteurs, éleveurs et pêcheurs. Pour cette 60^{ème} édition, l'Occitanie est représentée par **134 producteurs régionaux** réunis dans le pavillon 7.1 ainsi que **121 éleveurs régionaux** (Porc Noir de Bigorre, bœuf gascon, chevaux de Merens et de Camargue, ovins...) rassemblés au sein du pavillon 1.

D'une surface de plus de 2000m², le stand de la Région - le plus important de toutes les Régions de France - revêt les couleurs de la marque régionale Sud de France-l'Occitanie et fait la part belle aux nombreux produits d'exception que compte l'Occitanie : des olives et huiles d'olive, du Banyuls, de la bière, de la charcuterie, des bulles de Limoux, du fromage, du porc noir de bigorre... Au total, plus d'un millier de produits à découvrir.

Sur l'espace de la Région Occitanie, les visiteurs peuvent notamment retrouver :

- Un **bar à vins**
- Un **bar à huitres**
- Un **espace agritourisme** :
 - Présentation de l'offre agritouristique des 13 départements de la région Occitanie avec la distribution de guides départementaux, et de la démarche Grands sites d'Occitanie.
 - Présentation de l'offre oenotouristique du Comité Régional du Tourisme et des Loisirs (CRTL) Occitanie
- Un **espace animation-dégustation** :
 - Animations et dégustations tout au long de la semaine.
 - Lundi : animation sur la conchyliculture avec des masques de réalité virtuelle pour découvrir la production d'huitres en Méditerranée.
 - Mercredi : animation *Bienvenue à la Ferme* pendant toute la journée pour mettre en avant les producteurs fermiers présents sur le salon et booster leurs ventes.

Sur le pavillon 1, la Région est présente avec l'**IRQUALIM** (Institut Régional de la Qualité Agroalimentaire) qui met en lumière la **diversité des races et la durabilité des filières d'élevage d'Occitanie**. Le stand, axé sur les produits sous Signes d'Identification de Qualité et d'Origine, offre **dégustations, animations et échanges**, exprimant l'engagement des producteurs régionaux et la richesse de l'Occitanie : Laguiole, Bleu des Causses, Veau d'Aveyron et du Ségala, etc.

NOUVEAU [Ils participent pour la 1^{ère} fois]

- ▶ **STE EVERLYS (34)** : verres en chocolat, flûtes à champagne, coupe cocktail, verrines et shooters.
- ▶ **FABRIQUE AVEYRONNAISE (12)** : aligot, farçons, lasagnes au bœuf de l'Aubrac, truffade, fouace.
- ▶ **ROQUEFORT GABRIEL COULET (12)** : Roquefort, tommes de brebis nature et aromatisées.
- ▶ **MAISON ALIBERT (12)** : gâteau à la broche.
- ▶ **MAISON SAUNIER (12)** : tablettes de chocolat, praliné, fruits secs enrobés, confiserie, pâte à tartiner, tablettes fourrées.
- ▶ **CV PROD (12)** : aligot, picoussel, farçons, tome fraîche.
- ▶ **SAS DEIXONNE BIO (66)** : huile d'olive vierge extra de France « l'Arbequine - Domaine des Farrères » certifié HVE3.
- ▶ **LES MIJOTEURS (46)** : plats cuisinés, foie gras, sauces, rillettes, pâtés.
- ▶ **MOUTON CEDRIC-Mas du Mouton Noir (66)** : vins naturels.
- ▶ **BRASSERIE DISTILLERIE LA CANYA (66)** : bières et spiritueux.
- ▶ **LA CAVALE (11)** : vins.
- ▶ **L'OULIBO (11)** : olives et huiles d'olive.
- ▶ **MAISON ESCUDIER (11)** : cassoulet, charcuterie.
- ▶ **LA FERME DES BORDS D'AUDE MOHAIR AUDOIS (11)** : laine MOHAIR.



Les temps forts du salon

Mardi 27 février :

- **8h30** : Petit-déjeuner avec les présidents des chambres d'agriculture départementales et régionales - Hall 7.2
- **11h15** : Rencontre sur le stand des vignerons indépendants - Hall 2
- **12h00** : Inauguration du stand du département de l'Hérault - Hall 7
- **14h30** : Temps d'échange avec la presse sur l'espace de la Région Occitanie - Hall 7.1
- **15h30** : Lancement de la phase II du Contrat de filière conchylicole Méditerranée et signature d'une déclaration d'intention pour la filière - Hall 7.1
- **16h15** : Déambulation à la rencontre des producteurs d'Occitanie - Hall 7.1
- **17h00** : Inauguration officielle de l'espace de la Région Occitanie - Hall 7.1
- **19h00** : Soirée en l'honneur des producteurs régionaux - Hall 7.1

Mercredi 28 février :

- **9h30** : Déambulation à la rencontre des éleveurs d'Occitanie et rencontre INTERBEV - Hall 1
- **11h30** : Inauguration du stand Tarn-et-Garonne Tourisme - Hall 7.1
- **12h15** : Point avec la presse, en présence de Loïg Chesnais-Girard, président de la Commission agriculture de Régions de France - Hall 7.1

Les animations à retrouver sur l'espace de la Région Occitanie

- **Grand jeu Occitanie** : distribution de tickets avec 2 chances de se régaler : une au grattage, l'autre au tirage avec le Régaloto. Toute la durée du salon 250 bons d'achat et près de vingt paniers de produits Sud de France-l'Occitanie à gagner.
- **Un photobooth** sera également mis à disposition des visiteurs pour capturer son degré de régalaude en solitaire, en duo, en famille ou encore entre amis.



ZOOM SUR...

L'OCCITANIE, 1^{ÈRE} RÉGION EUROPÉENNE POUR LES PRODUITS SOUS SIGNE DE QUALITÉ

Face aux différentes crises qui ont fortement marqué l'opinion publique, les SIQO permettent de répondre aux exigences des consommateurs en matière de qualité de leur alimentation et de biosécurité. **La Région Occitanie continue d'accompagner le développement de ces productions non délocalisables, garantes du maintien d'une activité économique rémunératrice sur des territoires souvent défavorisés à travers plusieurs dispositifs d'aide :**

- Un dispositif régional en faveur de **l'émergence et de la pérennisation des productions sous Signe d'Identification, de Qualité et d'Origine (SIQO)** voté en 2018 et révisé en 2021 ;
- Un nouveau dispositif voté en décembre 2023 visant à soutenir via des fonds Région et FEADER les démarches qualité existantes en Occitanie, **par l'aide à l'information des consommateurs et à la promotion des produits de qualité sur le marché intérieur.**

Dernières labellisations en date pour les produits d'Occitanie :

► **AOP Vins « Sable de Camargue » (octobre 2023)** : passage de l'IGP à l'AOP obtenue après 10 ans de démarche pour deux vins gardois : le gris et le gris de gris. Le vignoble (3 000 ha) est situé à une moyenne de 1 mètre au-dessus du niveau de la mer, dans un environnement caractéristique de la Camargue ou alternent lagunes littorales et marais salants. 95% du vignoble est en agriculture biologique, en conversion, ou en Haute Valeur Environnementale (HVE). **La Région a accompagné la structuration de cette nouvelle AOP « Sable de Camargue », via une aide de 18 000€.**

► **IGP « Tome fraîche de l'Aubrac » (octobre 2023)** : héritée du savoir-faire des buronniers de l'Aubrac, ce fromage est devenu la base de spécialités culinaires emblématiques du territoire (l'aligot, la première étape de fabrication du Laguiole...).

► **IGP « Sel de Camargue » (janvier 2024)** : demande formulée depuis 10 ans pour le sel produit en Petite Camargue, sur 9 800 ha de terres sauvages. C'est un sel naturel et sans additif qui répond à un cahier des charges strict.





NOTES

Two columns of horizontal dotted lines for taking notes.

NOUVEAUTÉ : AVEC «PAR ICI LE FUTUR !», LA RÉGION OCCITANIE LANCE AUX CÔTÉS DE JAMY SON PODCAST SUR LE MONDE DE DEMAIN



Comment se nourrir demain ? Quels moyens de transports seront utilisés par nos enfants et petits-enfants ? Comment produirons-nous l'énergie nécessaire à notre quotidien ? Que faire face à la sécheresse ?

Autant de questions qui seront abordées à travers **4 épisodes d'un nouveau podcast lancé par la Région Occitanie**, offrant un éclairage sur les défis du futur et les solutions concrètes d'avenir mises en place en Occitanie pour répondre aux enjeux écologiques.

Aux côtés de Jamy Gourmaud et d'experts, « *Par Ici le Futur !* » permet de partir à la rencontre de celles et ceux qui travaillent dès aujourd'hui au monde de demain.

Lancé à l'occasion du Salon de l'Agriculture 2024, le premier épisode consacré à l'agriculture est d'ores et déjà disponible, avec comme invités : **François Purseigle**, auteur du livre 'Une agriculture sans agriculteur' ; **Julien Nowak**, jeune vigneron installé à Vauvert dans le Gard ; **Nicolas Metayer**, directeur adjoint de l'association Solagro basée à Toulouse qui accompagne les agriculteurs dans l'agro-écologie ; et **Marie Corbel**, directrice technique du conseil des vins du Languedoc.

Les prochains épisodes de « Par Ici le Futur ! » dédiés à l'eau, l'énergie et aux transports suivront, à raison d'un épisode toutes les deux semaines : le 6 mars, le 20 mars et le 3 avril.

Ce podcast est disponible gratuitement sur toutes les plateformes d'écoute :

<https://smartlink.ausha.co/par-ici-le-futur-region-occitanie>

« L'urgence climatique est une évidence. C'est pourquoi la Région est engagée sur la voie de la bifurcation écologique avec l'objectif de devenir la première région d'Europe à énergie positive. Gratuité à l'usage des transports régionaux pour nos jeunes, rénovation énergétique des logements pour un habitat durable, accompagnement de nos agriculteurs dans leur transition agroécologique, développement de l'éolien flottant à Port-La-Nouvelle et soutien à la création d'une filière de production d'hydrogène vert en Occitanie : autant d'actions concrètes qui contribuent à notre souveraineté et nous permettront de mieux maîtriser notre destin dans la lutte contre le réchauffement climatique. 'Par Ici le Futur !', c'est la rencontre de ces femmes et ces hommes qui s'engagent au quotidien pour demain. L'occasion de découvrir à travers ce podcast un panel de personnalités et de projets innovants et inspirants développés sur nos terres, en Occitanie ! » a déclaré la présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée Carole Delga.

CONTACTS PRESSE

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Elisabeth Pelabon

Attachée de presse
elisabeth.pelabon@laregion.fr

06 24 49 52 11

Mathilde Masson

Attachée de presse
mathilde.masson@laregion.fr

06 07 75 52 82

Toulouse

05 61 33 53 49 | 52 75

service.presse@laregion.fr

@presseoccitanie

Montpellier

04 67 22 81 31

 @occitanie | laregion.fr